

# ZNIEFF de type II n° 1111-0000

## Montagne Noire occidentale

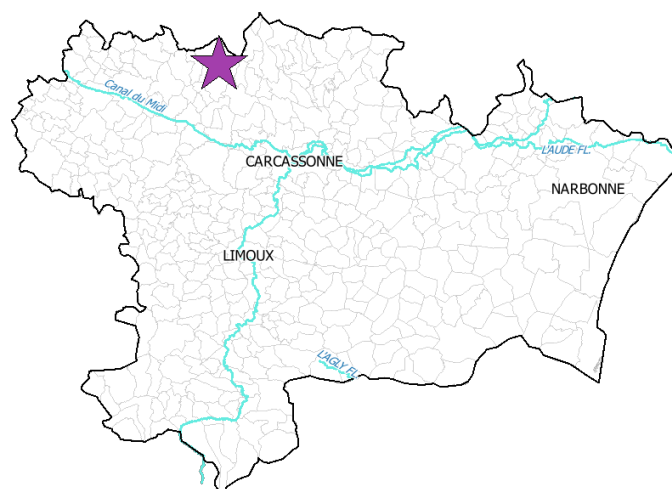
Identifiant national : 910009423

## Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Aude

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### 1. Localisation et description générale

#### - Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Aude

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
11367	SAISSAC	5883 ha	24 %
11115	CUXAC-CABARDES	2028 ha	8 %
11407	VERDUN-EN-LAURAGAIS	2061 ha	8 %
11182	LACOMBE	1509 ha	6 %
11253	MONTOLIEU	1223 ha	5 %
11052	BROUSSES-ET-VILLARET	1154 ha	5 %
11181	LABECEDE-LAURAGAIS	1293 ha	5 %
11428	VILLEMAGNE	1105 ha	5 %
11150	FONTIERS-CABARDES	883 ha	4 %
11175	ISSEL	984 ha	4 %
11339	SAINT-DENIS	862 ha	4 %
11079	CAUDEBRONDE	636 ha	3 %
11054	LES BRUNELS	775 ha	3 %
11089	CENNE-MONESTIES	667 ha	3 %
11361	SAINT-PAPOUL	651 ha	3 %
11156	FRAISSE-CABARDES	542 ha	2 %
11413	VILLARDONNEL	468 ha	2 %
11189	LAPRADE	446 ha	2 %
11221	LES MARTYS	332 ha	1 %
11357	SAINT-MARTIN-LE-VIEIL	213 ha	1 %
11399	TREVILLE	167 ha	1 %
11070	CARLIPA	55 ha	0 %
11292	LA POMAREDE	21 ha	0 %
11439	VILLESPIY	26 ha	0 %
11391	LA TOURETTE-CABARDES	38 ha	0 %

null

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
81055	LES CAMMAZES	207 ha	1 %



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

La Montagne noire est la partie la plus méridionale du Massif central. Issue de reliefs très anciens érodés puis surélevés à l'ère Primaire, elle fait partie comme le Massif central et les Vosges de la chaîne hercynienne.

La zone retenue concerne son extrémité occidentale, entre le village de La Pomarède à l'ouest et la vallée de la Dure à l'est. Elle est constituée de plateaux s'élevant en pente douce depuis la plaine vers le nord. D'une altitude modeste de 400 à 650 mètres à l'ouest, ces plateaux forment une échine qui se redresse progressivement vers l'est pour dépasser 700 mètres et atteindre 911 mètres au Roc del Mounge, au-dessus du hameau de la Laprade Basse. Cet ensemble domine ainsi les plaines du Lauragais et du Carcassès qui s'étendent au sud.

Le sous-sol est varié, composé pour l'essentiel de roches granitiques au centre du territoire, et de part et d'autre, à l'est et à l'ouest, de roches métamorphiques (schistes, micaschistes, gneiss). Ces roches siliceuses sont dominantes et forment l'ossature axiale de la Montagne noire. Les roches sédimentaires (calcaires, marnes, grès) sont rares et localisées à la frange sud au niveau des piémonts. Plusieurs cours d'eau creusent profondément leurs lits dans ces plateaux à l'image de la Dure, du Linon, de l'Alzeau, de la Vernassonne ou du Lampy. Dépendant du bassin de l'Aude, ils forment des vallées étroites dont l'encaissement peut atteindre, voire dépasser 100 mètres de dénivelé.

Les forêts couvrent près de la moitié de la surface. Elles sont constituées essentiellement de bois de Hêtre (*Fagus sylvatica*) et de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*). Sous l'action de l'homme elles ont été remplacées en maints endroits par le Châtaignier (*Castanea sativa*) et par des plantations de conifères, avec l'Épicéa commun (*Picea abies*), le Pin noir (*Pinus nigra*) ou le cèdre (*Cedrus sp.*). Ces différents bois sont associés à des landes et des prairies au sein desquelles apparaissent de nombreuses zones humides (prairies humides, tourbières, mares, ruisseaux plus ou moins temporaires, retenues d'eau...).

En plus de la sylviculture, l'activité humaine est marquée par l'agriculture. Avec près de 40 % des surfaces, les cultures (céréales principalement) et les prairies occupent les plateaux et la plupart des parties basses. Elles sont entrecoupées de bosquets et de linéaires d'arbres qui donnent au paysage un aspect bocager. Plusieurs lacs de barrages sont présents. Leur vocation est diverse : approvisionnement en eau potable et irrigation pour le lac de Laprade Basse ou le lac de Saint-Denis, alimentation du Canal du Midi pour le lac du Lampy-Neuf.

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

#### La Montagne Noire et le Cabardès

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
<a href="#">Le Cabardès des croupes cultivées et pâturées</a>	13197.0 ha	54 %
<a href="#">Le Cabardès des piémonts</a>	1594.0 ha	7 %
<a href="#">Les pentes</a>	9096.0 ha	37 %

#### Le sillon audois

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
<a href="#">Les plaines et collines cultivées du Lauragais</a>	144.0 ha	1 %

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

#### Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	18.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	630.0 ha	3 %
113	Bâti diffus	18.0 ha	0 %
121	Zones industrielles ou commerciales	20.0 ha	0 %
131	Extraction de matériaux	30.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	2.0 ha	0 %



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	6514.0 ha	27 %
231	Prairies	1980.0 ha	8 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	1033.0 ha	4 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	230.0 ha	1 %

### Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	8330.0 ha	34 %
312	Forêts de conifères	2586.0 ha	11 %
321	Pelouses et pâturages naturels	202.0 ha	1 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	1235.0 ha	5 %
325	Landes	1273.0 ha	5 %
333	Végétation clairsemée	24.0 ha	0 %

### Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
512	Plans d'eau	131.0 ha	1 %

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

#### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Bois des Mousques	1111-1067	130 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Plaine de Villemagne	1111-1072	55 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Cour amont du ruisseau du Lampy	1111-1073	23 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Gorges de Saissac	1111-1075	223 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Cours amont de la Vernassonne	1111-1077	30 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Prairies du domaine de Peyremale	1111-1078	106 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Zone agricole et forestière des Cabanelles	1111-1080	181 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Lac du barrage de Saint -Denis (+landes et praries humides du Régatel)	1111-1082	67 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Gorges de la Dure et du Linon	1111-1084	205 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Vallons des Bouriettes	1111-1085	204 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Forêt de la Loubatière	1111-1086	676 ha	3 %
ZNIEFF de type I	Vallée de la Dure	1111-1092	272 ha	1 %



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Causses du piémont de la Montagne Noire	1116-0000	2 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Crêtes et piémonts de la Montagne Noire	1119-0000	1 ha	0 %

Intersections avec des périmètres réglementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	VALLEE DU LAMPY	FR9101446	7058 ha	29 %
PNR	Parc naturel régional du Haut-Languedoc	PNR34001	227 ha	1 %
SAGE	SAGE Fresquel	sage_02	22987 ha	95 %
SAGE	SAGE Agout	sage_07	9639 ha	40 %

Le périmètre englobe l'ensemble des reliefs compris entre le village de La Pomarède à l'ouest et la vallée de la Dure à l'est. Il est basé sur des critères géomorphologiques, topographiques, humains et administratifs en se calant sur les éléments suivants :

- au nord, la limite administrative avec la région Midi-Pyrénées ;
- à l'est, la ligne de crête dominant à l'est les vallées de la Dure et du ruisseau de Lambriou ;
- au sud, la limite entre les garrigues caractérisant les causses calcaires du piémont de la Montagne noire et les parcelles cultivées de la Montagne noire, cette limite se calant souvent sur des lisières, des chemins ou des thalwegs ;
- au sud-ouest, la ligne de crête dominant à l'ouest la vallée du Lampy ;
- à l'ouest, une succession de thalwegs, de routes et de chemins entre la vallée du Lampy et la limite régionale.

Ainsi délimité, le territoire couvre une surface de près de 25500 hectares. Elle s'étire d'est en ouest sur environ 30 kilomètres et atteint une largeur maximale de près de 15 kilomètres.

### 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

#### - Habitats naturels déterminants et remarquables

Code Corine	Intitulé CORINE de l'habitat	Surface totale (ha)
22.313	Gazons des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes	-
41.122	Hêtraies acidiphiles sub-atlantiques	-

#### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua L.</i>	Adonis annuelle	à critères
<i>Agrostemma githago L.</i>	Nielle des blés	à critères
<i>Allium rotundum L.</i>	Ail arrondi	stricte



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Anagallis minima</i> (L.) E.H.L.Krause	Centenille	stricte
<i>Bellevalia romana</i> (L.) Rchb.	Jacinthe romaine	stricte
<i>Briza minor</i> L.	Petite amourette	stricte
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop.	Callitriche des marais	remarquable
<i>Cardamine raphanifolia</i> Pourr.	Cardamine à feuilles de radis	massif central
<i>Carex binervis</i> Sm.	Laïche à deux nervures	stricte
<i>Carex laevigata</i> Sm.	Laïche lisse	stricte
<i>Carex pulicaris</i> L.	Laïche puce	remarquable
<i>Carex punctata</i> Gaudin	Laïche ponctuée	stricte
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rossolis à feuilles rondes	remarquable
<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv.	Scirpe à nombreuses tiges	remarquable
<i>Equisetum hyemale</i> L.	Prêle d'hiver	stricte
<i>Euphorbia villosa</i> Waldst. & Kit. ex Willd.	Euphorbe poilue	remarquable
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel	Exacule nain	stricte
<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl.	Gagée de Granatelli	remarquable
<i>Halimium umbellatum</i> (L.) Spach subsp. <i>umbellatum</i>	Hélianthème en ombelle	stricte
<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl	Millepertuis à feuilles linéaires	stricte
<i>Illecebrum verticillatum</i> L.	Illécèbre verticillé	remarquable
<i>Isoetes duriei</i> Bory	Isoète de Durieu	stricte
<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f.	Jonc des marécages	remarquable
<i>Kickxia commutata</i> (Bernh. ex Rchb.) Fritsch	Linaire grecque	stricte
<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	Marguerite de Montpellier	remarquable
<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Larambergue	Marguerite vert-glaucue	remarquable
<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan	Lis des Pyrénées	massif central
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch.	Littorelle des étangs	stricte
<i>Lupinus angustifolius</i> L.	Lupin à feuilles étroites	remarquable
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb	Pourpier d'eau	remarquable
<i>Myosotis balbisiana</i> Jord.	Myosotis de Balbis	stricte
<i>Myrrhoides nodosa</i> (L.) Cannon	Cerfeuil noueux	stricte
<i>Neotinea lactea</i> (Poir.) R.M.Bateman, A.M.Pridgeon & M.W.Chase	Orchis lacté	stricte



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

#### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Nymphaea alba</i> L.	Nénuphar blanc	remarquable
<i>Ophrys bombyliflora</i> Link	Ophrys bombyx	stricte
<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i> (Thore) Rouy	Fausse-avoine à longues feuilles	stricte
<i>Quercus pyrenaica</i> Willd.	Chêne tauzin	stricte
<i>Ranunculus hederaceus</i> L.	Renoncule lierre	stricte
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	Rhynchospora blanc	remarquable
<i>Sagina procumbens</i> L.	Sagine couchée	remarquable
<i>Saxifraga clusii</i> Gouan	Saxifrage de Clusius	stricte
<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des bois	remarquable
<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth.	Scrofulaire des Alpes	stricte
<i>Scutellaria galericulata</i> L.	Scutellaire casquée	remarquable
<i>Scutellaria minor</i> Huds.	Scutellaire naine	stricte
<i>Sedum rubens</i> L.	Orpin rougeâtre	remarquable
<i>Serapias cordigera</i> L.	Sérapias en coeur	stricte
<i>Simethis mattiazii</i> (Vand.) G.Lopez & Jarvis	Simethis à feuilles planes	stricte
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	remarquable
<i>Taraxacum palustre</i> (Lyons) Symons	Pissenlit des marais	stricte
<i>Trifolium micranthum</i> Viv.	Trèfle à petites fleurs	remarquable
<i>Trifolium patens</i> Schreb.	Trèfle étalé	remarquable
<i>Trifolium strictum</i> L.	Trèfle raide	stricte

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	stricte
<i>Rana perezi</i>	Grenouille de Perez	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

#### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	stricte
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	remarquable
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	à critères
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	à critères
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	à critères
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	à critères

#### Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lagria glabrata</i>	-	remarquable

#### Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Apatura iris</i>	Grand Mars changeant	stricte
<i>Carcharodus boeticus</i>	Hespérie de la Ballote	stricte
<i>Carcharodus floccifera</i>	Hespérie du Marrube	stricte
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Melitaea deione</i>	La Mélitée des Linares	stricte

#### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna affinis</i>	-	remarquable
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Ceragrion tenellum</i>	Agrion délicat	remarquable
<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte

#### Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	stricte
<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	stricte
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Espèces animales déterminantes et remarquables

#### Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte
<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	stricte
<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise	remarquable

#### Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

La Montagne noire se situe à un carrefour climatique et bénéficie d'une forte pluviométrie due à la fois aux précipitations méditerranéennes abondantes en automne et aux masses d'air atlantiques. Ces influences climatiques se répercutent sur la composition du cortège végétal avec plusieurs espèces de l'ouest de la France qui atteignent ici une limite d'aire de répartition au contact de la zone méditerranéenne. C'est également un territoire qui, au cours des périodes glaciaires, a joué un rôle de refuge au sud du Massif central. Il se caractérise ainsi aujourd'hui par un certain nombre de plantes endémiques de la bordure méridionale du Massif central. A ces éléments s'ajoute toute une gamme variée de milieux en fonction de la roche, de l'altitude et de l'exposition. Il se distingue notamment par la présence de diverses zones humides et tourbières, des milieux vulnérables et fragiles, dont la formation et le maintien sont favorisées par les précipitations, un climat frais et un sol acide et pauvre. L'intérêt biologique de la zone est ainsi souligné par la présence de 13 ZNIEFF de type I concernant ses différents compartiments (bois, landes, tourbières, vallons encaissés...).

La forêt, formation végétale la plus étendue, renferme plusieurs éléments d'intérêt patrimonial, lorsqu'elle n'a pas été remplacée par des plantations de conifères. Elles accueillent en altitude un habitat déterminant, les « Hêtraies acidiphiles sub-atlantiques ». Elles représentent également un biotope important pour de nombreuses espèces patrimoniales :

- des chauves-souris comme la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) et la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) ;
- des rapaces discrets nichant dans les arbres comme l'Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) et le Circaète Jean-le-Blanc (*Circus pygargus*) ;
- des plantes de sous-bois à l'image du Lis des Pyrénées (*Lilium pyrenaicum*), plante dont les populations de l'ouest de la Montagne noire sont isolées de celles, plus abondantes, des Pyrénées, le Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), arbre à répartition atlantique, possédant ici ses seules stations régionales, la Scrofulaire des Alpes (*Scrophularia alpestris*) dans les bois frais à humides, le Cerfeuil noueux (*Myrrhoides nodosa*), une des deux localités régionales de cette plante, la seconde étant située plus à l'est en Montagne noire.

Les landes, pelouses et prairies les plus sèches sont caractérisées par diverses plantes rares parmi lesquelles sont à signaler :

- des espèces d'origine atlantique, le Siméthis à feuilles planes (*Simethis mattiazii*), la Fausse-avoine à longues feuilles (*Pseudarrhenatherum longifolium*), seule station régionale connue, et l'Hélianthème en ombelle (*Halimium umbellatum* subsp. *umbellatum*) dans les landes à bruyères ;
- des orchidées comme l'Ophrys bombyx (*Ophrys bombyliflora*), l'Orchis lactée (*Neotinea lactea*), le Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), le Sérapias en cœur (*Serapias cordigera*) ;
- le Trèfle raide (*Trifolium strictum*) et le Myosotis de Balbis (*Myosotis balbisiana*), endémique du Massif central, dans les pelouses sur sol siliceux.

Sans être abondant, les milieux rocheux sont réguliers. Ils marquent généralement les versants escarpés et les bordures des vallées encaissées. Ils sont accompagnés d'un cortège de plantes patrimoniales spécifiques avec par exemple le



## Montagne Noire occidentale

Identifiant national : 910009423

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Saxifrage de L'Ecluse (*Saxifraga clusii*) sur les roches schisteuses humides, le Millepertuis à feuilles linéaires (*Hypericum linariifolium*) et la Marguerite de Montpellier (*Leucanthemum monspeliense*) sur les rochers siliceux secs. Diverses cavités naturelles favorisent par ailleurs la présence d'un cortège intéressant de chiroptères, avec notamment le Minoptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Grand et le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum* et *Rhinolophus hipposideros*).

Non loin de Villemagne, le site accueille de plus un dortoir post-nuptial important de Faucon crécerellette (*Falco naumanni*), petit rapace insectivore qui chasse dans les prairies alentours.

Les cours d'eau permanents qui drainent le territoire abritent une faune aquatique patrimoniale dont les espèces les plus emblématiques sont l'Écrevisse à pieds blancs (*Austroptamobius pallipes*), crustacé réfugié surtout dans les têtes de bassin où les eaux sont fraîches et de meilleure qualité, ainsi que deux poissons, le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) et le Toxostome (*Chondrostoma toxostoma*).

En bordure des rivières, des ruisseaux, des ruisselets ou des retenues d'eau se développent de petites zones humides abritant un cortège de plantes spécifiques. Parmi elles sont à signaler plusieurs espèces d'origine atlantiques comme la Littorelle des étangs (*Littorella uniflora*) dans les étangs et la Renoncule lierre (*Ranunculus hederaceus*) sur les berges humides ou les sources, l'Exacule nain (*Exaculum pusillum*) et l'Isoète de Durieu (*Isoetes duriei*) dans les zones humides temporaires... D'autres plantes affectionnent particulièrement les zones tourbeuses comme la Laïche à deux nervures (*Carex binervis*), la Laïche lisse (*Carex laevigata*), la Laïche puce (*Carex pulicaris*), le Rhynchospora blanc (*Rhynchospora alba*)... et les prairies humides avec notamment la Jacinthe romaine (*Bellevalia romana*).

### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Les espèces animales ou végétales patrimoniales liées aux forêts sont exposées à l'activité sylvicole, bien présente dans toute la Montagne noire. Les modes de gestion peuvent avoir une forte influence sur le maintien ou la disparition de leurs habitats. Les coupes à blanc, l'ouverture de nouvelles pistes, les reboisements monospécifiques (essentiellement à base de résineux), l'enlèvement systématique des bois morts et dépourvus de valeur sont des sources de perturbation des équilibres écologiques. Ils peuvent avoir un impact négatif sur la flore des sous-bois, entraîner une banalisation du cortège floristique (homogénéité des plantations de résineux), créer des dérangements de l'avifaune ou des chiroptères...

La qualité physico-chimique des cours d'eau est un facteur déterminant pour le maintien des espèces de poisson et l'Écrevisse à pieds blancs. Tout type de pollution (effluents agricoles, eaux usées des villages riverains ou des habitations isolées), de modification de la dynamique de la rivière (seuils, retenues d'eau, captages, consolidation ou rectifications de berges...) ou de travaux d'entretien/d'exploitation des ripisylves (et notamment les coupes et le défrichage), peut constituer une menace pour le maintien des espèces et de leurs habitats.

L'Écrevisse à pieds blancs, plus particulièrement, subit sur l'ensemble de son aire de répartition la compétition d'espèces exogènes plus prolifiques et plus aptes à résister à la dégradation des milieux aquatiques (Écrevisse de Louisiane...).

Les prairies humides et zones tourbeuses se situent la plupart du temps dans des secteurs exploités par l'Homme. Les principales menaces pesant sur ces zones humides sont leur transformation en parcelles cultivées ou en plantations monospécifiques de résineux, avec les risques que cela impliquent : drainage et assèchement, apports d'intrants, labour et perte de biodiversité.

Pour les prairies humides et les pelouses sèches, l'abandon de leur gestion s'accompagne généralement d'une reprise de la dynamique naturelle, avec colonisation de ces espaces par les espèces ligneuses. Une telle évolution peut avoir un impact négatif sur leur richesse végétale et animale. Les plantations de résineux accentuent ce phénomène par dissémination de graines. Lorsqu'il est présent, le pâturage peut limiter cette fermeture. Il doit néanmoins rester extensif de manière à éviter le surpâturage ou le surpiétinement et la dégradation du couvert végétal.

Les chiroptères sont particulièrement sensibles au dérangement. La fréquentation des grottes dans lesquelles ils hibernent ou se reproduisent peut avoir des conséquences néfastes sur la pérennité des populations d'espèces patrimoniales.

Les vallées du Lampy et de la Vernassonne sont incluses dans un périmètre Natura 2000 (SIC) ce qui devrait y faciliter la mise en œuvre d'actions favorables au maintien du patrimoine d'intérêt communautaire, et bénéficier indirectement au reste du patrimoine naturel présent.

### 5. Sources documentaires et bibliographie

ZNIEFF de  
type II  
n° 1111-0000

## Montagne Noire occidentale

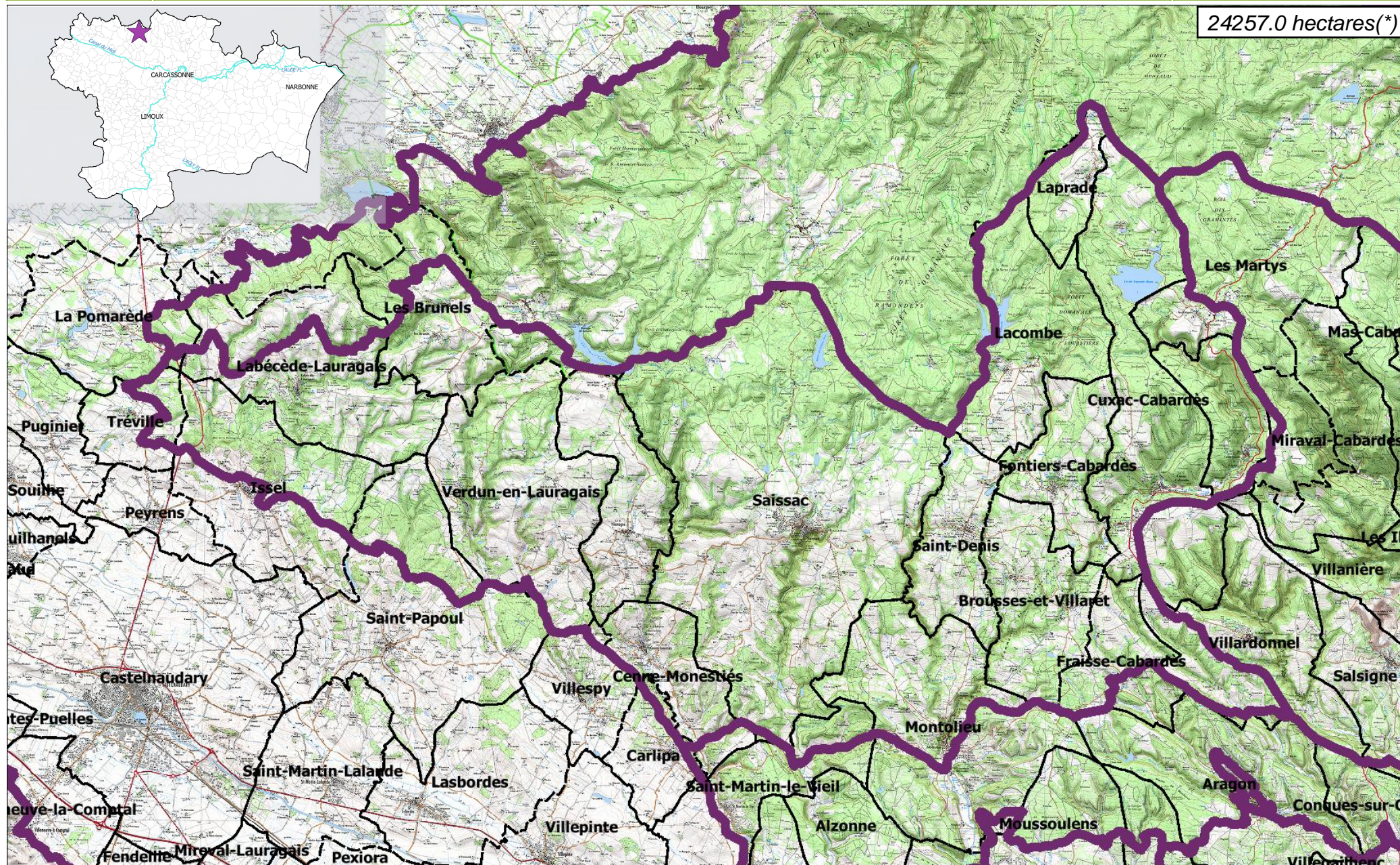
Identifiant national : 910009423



\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Montagne Noire occidentale

24257.0 hectares(\*)

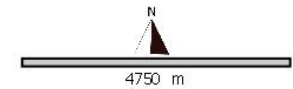


Inventaire ZNIEFF  
Deuxième Génération  
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :  
2344OT, 2345O, 2245E,  
2244O, 2245O  
Fond : IGN SCAN25

**Légende**  
■ ZNIEFF type II  
■ ZNIEFF type I  
--- Limites communales  
— Réseau hydrographique principal

Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.  
\* La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.





## 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	